

Séance du jeudi 12 novembre 2020

Date de la convocation: 05/11/2020

Membres en
exercice :

Présents : 12

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt et le douze novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,
Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU,
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie
KONNERT par Richard DETHYRE, Barbara LOUCHART par
Olivier MAGUET

Excusés :



**DELIBERATION ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCAVM 2019 -
(D 2020 109)**

Considérant la nécessité de présenter le rapport d'activité de la Communauté de Communes
Avallon Vézelay Morvan pour 2019 aux membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a
invité le Président de la CCAVM à présenter en personne ce dit rapport aux élus;

Après débat, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres
présents.

Le Maire


Olivier MAGUET


RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2020 089-218900918-20201112-D_2020_109-DE